

Règlement particulier

1. REGLEMENT DU JEU:

Le tournoi est autorisé sous le numéro : 18.GEST.67/TI.F./002

Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD, il fera référence en cas de contestation auprès du Juge Arbitre.

Ces éléments du règlement particulier complètent les dispositions du RGC.

Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.

Le tournoi est géré par le logiciel badplus. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du règlement.

Le tournoi est ouvert aux seniors et aux catégories leur permettant de jouer en senior.

Les tableaux sont : Simple Homme, Simple Dame, Double Homme, Double Dame, Double Mixte.

2. INSCRIPTIONS:

Le nombre d'inscription est limité à 300.

Elles se feront obligatoirement par le module d'inscription individuel en ligne à l'adresse suivante :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSehIk_6e7K9X3ZVu4_tbmU7gvk9pgBAVM8wzjoiZ2IF7eXrgg/viewform

Si le nombre d'inscrits dépasse cette limite, c'est la date d'inscriptions fournie par le module d'inscription qui servira de critère de sélection.

Tous les joueurs(euses) souhaitant participer doivent avoir une licence en règle auprès de la FFBaD à la date du tirage au sort, et ne doivent pas être sous le coup d'une suspension.

Le panachage des séries est autorisé.

Toutes inscriptions incomplètes (manque une des deux inscriptions en cas de double ou mixte avec joueurs de clubs différents), erronée ou avec des noms des joueurs mal orthographié etc., ne sera pas prise en compte, aucun rappel du club organisateur ne sera fait pour modification.

Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant des inscriptions mal saisies seront supportées par les joueurs en cause.

Un(e) joueur(euse) sans partenaire pourra s'inscrire au choix et le comité d'organisation fera son possible pour lui en trouver un(e).

Toutes les informations de paiement (tarification des tableaux, Rib et adresse d'envois des chèques) étant fournis lors des inscriptions, les convocations étant envoyées avec les sommes dû par chaque club, et enfin pour des raisons pratiques, tous règlements des droits d'inscriptions effectués à la table de marque ou réalisés le 1^{er} jour du tournoi seront majorés de 1€ par joueur/par tableaux.

Tous les remboursements (tableaux non joués, forfaits justifier, etc...) seront effectués par virement bancaire, et non réalisés par la table de marque. Le cas échéant il vous sera demandé vos coordonnées bancaires afin de réaliser cette opération.

Le montant des droits d'inscriptions est fixé à :

- 15€ pour 1 tableau.

- 20€ pour 2 tableaux.

Tout(e) joueur(euse) remplaçant devra s'acquitter des droits d'inscriptions.

3. FORFAITS:

Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits RGC).

Il devra prévenir le club organisateur et le JA de sa non-participation et adressera dans les 5 jours les pièces justificatives à la ligue Grand EST de badminton par tout moyen prouvant la date de réception, par courrier postale : 4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG ou par mail à valerie.sabigno@badmintongrandest.com. De plus, aucun remboursement ne lui sera effectué après le tirage au sort pour autres motifs que ceux prévus par le RGC au point 3.1.5. Si les droits d'inscriptions le concernant n'ont pas été réglés, les sommes restent dues et doivent être versées.

4. VOLANTS:

Les volants plumes seront utilisés dans toutes les séries à la charge des joueurs (**partage 50/50**).

En cas de litige, le volant plume officiel est le volant en vente dans les salles, soit le **Yonex AS 20**.

Les volants seront fournis pour les finales.

5. MATCHES:

Le match se déroule en 2 sets gagnant de 21 points.

Un retard de 5 mn à l'appel peut entraîner le forfait du joueur.

Le temps de récupération entre 2 matches est de 20 mn minimum.

Le temps de prise de contact sur le terrain est de 3 mn à compter de l'appel des joueurs, celui-ci est décompté du temps de récupération.

Les arrêts de jeu autorisés dans un match seront ceux prévus dans le RGC.

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match et un nombre suffisant de volants (sauf pour les finales). La feuille de match est à **RETOURNER à LA TABLE DE MARQUE AUSSITOT** le match terminé.

6. CONFECTION DES TABLEAUX:

La date limite d'inscription est fixée au 25 janvier 2019, le tirage au sort est fixé au 1^{er} février 2019.

Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux ainsi que de fusionner les tableaux de deux séries si ceux-ci n'atteignent pas le minimum prévu par le RGC.

La compétition est prévue en poule pour la 1^{ère} phase, dans la limite de 32 inscrits/paires par tableaux, puis en élimination directe pour les phases finales.

Les séries seront réparties comme suit (NC-P-D9), (D8-D7), (R6-R5), (R4-N3), (N2).

Les joueurs pourront s'inscrire dans 2 tableaux.

Le sur-classement est autorisé. Dans les limites définies par l'article 3.2.1 du RGC.

C'est le classement au **25 janvier 2019** qui sera pris en compte pour le tirage au sort.

Ce classement évoluant toutes les semaines, il se peut que le jour du tirage au sort il diffère de celui inscrit par les joueurs/joueuses sur les feuilles d'inscriptions. Si tel est le cas, le joueur(euse) sera reclassé dans le tableau supérieur ou inférieur ou se verra refuser son inscription si le tableau n'est pas proposé, et sera remboursé.

7. HORAIRE DES MATCHES:

Le tableau horaire est donné à titre indicatif. Les joueurs devront le consulter et tenir compte des éventuelles modifications.

Tout joueur(euse) devra se présenter à la table de marque dès son arrivée dans la salle chaque jour de compétition et dans chaque salle s'il(elle) est amené(e) à changer de salle.

Les joueurs(euses) devront être présents dans la salle **45 minutes** avant le début de leur premier match et pourront être appelé(e)s à jouer les suivants jusqu'à **1 heure** avant l'heure indicative de l'échéancier.

Tous joueurs(euses) désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque.

8. ARBITRAGE:

Le juge-arbitre principal sera **GRAEF René**, il sera assisté par BRISSET Fabien et GSCHWIND Lauren.

Les matches sont majoritairement auto-arbitrés jusqu'au 1/2 finales.

Si toutefois l'un des joueurs(euses) le désire, il(elle) peut demander au Juge Arbitre la possibilité de faire arbitrer son match. Le comité d'organisation fera son maximum pour répondre à sa demande.

A partir des 1/2 finales, l'arbitrage sera assuré par des officiels techniques. Tout joueur ayant participé au tournoi sera susceptible d'être appelé en tant que juge de lignes.

La tenue officielle d'arbitrage est impérative.

9. REGLEMENT DANS LES SALLES:

Tout service touchant la structure du toit, néons et autres est à remettre au maximum jusqu'à 3 reprises, il sera considéré comme faute à la 4^{ème} récurrence.

En cours d'échange, un let n'est accordé que pour les objets suspendus (filet et câbles métalliques des paniers de basket).

Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs disputant un match, appelé pour un match, les organisateurs, et les officiels techniques.

Les entraîneurs ou conseillers sont autorisés à accéder au plateau uniquement durant les arrêts prévus par les règles.

Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge-Arbitre et lui seul.

Au vue de la configuration des salles, **le coaching permanent n'est pas autorisé durant le tournoi y compris depuis les gradins.**

10. RESTAURATION:

Un buffet sera ouvert pendant toute la durée du tournoi avec restauration rapide (plats chauds et froids) et boissons chaudes et froides.

11. PUBLICITE et TENUE:

Une tenue de Badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains.

Tout joueur portant une tenue ayant pour emblème une instance fédérale (Fédération, Ligue, Codep ou Club) à laquelle ce joueur appartient, est autorisée.

12. VESTIAIRES ET PARKINGS:

Les salles sont ouvertes au public pendant la durée du tournoi. Ne laissez donc pas d'objets dans les vestiaires, ni dans les voitures.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou d'incidents sur les lieux du tournoi.

13. REMISE DES RECOMPENSES:

La remise des lots faisant état d'un cérémonial avec la Mairie, aucune remise de récompenses ne sera faite avant la fin de la dernière finale.

Seules exceptions:

- Si un joueur(es) ne participe qu'à un tableau se finissant le 1^{er} jour du tournoi (poules unique qui se terminera le samedi).
- Les joueurs de club hors départements 67.

Dans ces cas uniquement les joueurs pourront demander leur lot à l'issue du dernier match du tableau.

Le comité d'organisation compte sur la régularité et la bonne humeur de tous pour que ce tournoi de MUNDOLSHEIM se déroule dans une bonne ambiance et dans des salles propres. Il vous est demandé en particulier de NE PAS FUMER dans les salles, de ne pas y apporter de récipients en verre et d'utiliser surtout les poubelles mises à votre disposition. Dans un souci écologique, nous vous demanderons de procéder au tri sélectif de vos déchets.

Votre participation au tournoi implique l'adhésion au Règlement Général des Compétitions, aux différents codes de conduite et au présent règlement.